

60+&

EDITION 2018 - 2019

# GUIDE

DES SERVICES



**CIAS**  
SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES  
DU GRAND ANNECY



## **Des services adaptés à vos besoins, des professionnels à votre écoute.**

La Communauté de l'agglomération d'Annecy a conduit pendant 14 ans, une politique solidaire et volontariste en direction des personnes âgées du territoire et de leurs familles.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Grand Annecy a été créé. Cette nouvelle grande agglomération confirme son engagement en direction des seniors.

Pour ce faire, elle a confié à son CIAS, Centre intercommunal d'action sociale, la mission de gérer et d'animer un ensemble de services et d'établissements adaptés à vos besoins.

Un dispositif vertueux a été mis en place permettant la mise en oeuvre de prestations en inter-relations les unes avec les autres, dans le cadre d'un parcours individualisé, mobilisable à tout moment.

Des professionnels formés vous accompagnent dans vos démarches et votre vie quotidienne.

C'est ainsi que dix services différents d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile, deux modes d'hébergement permanent en établissements et un panel de solutions intermédiaires entre le domicile et l'hébergement peuvent vous être proposés.

Certains services sont également spécialisés dans l'accompagnement de pathologies spécifiques comme la maladie d'Alzheimer.

Afin de rendre plus claire cette offre de services et vous apporter les informations qui vous sont nécessaires, le CIAS du Grand Annecy a souhaité réaliser ce guide.

Celui-ci se veut pratique, efficace, afin de vous accompagner au quotidien pour trouver le bon interlocuteur, les bons professionnels en mesure d'apporter les réponses qui vous sont nécessaires.

A ce jour, tous les services existants ne sont pas encore ouverts à toutes les personnes âgées du nouveau territoire. Aussi, chacun est invité à pendre connaissance au début de ce guide des services qui lui sont actuellement accessibles.

# SOMMAIRE

## **BIEN VIEILLIR À DOMICILE .....08**

p.10-11 : consultations de prévention

p.12-13 : portage des repas

p.14-15 : aides à domicile

p.16-17 : soins à domicile

p.18-19 : téléalarme

p.20-21 : ergothérapie

## **ENTRE DOMICILE & ÉTABLISSEMENT .....22**

p.24-25 : foyers soleil

p.26-27 : hébergement temporaire

## **HÉBERGEMENT EN ÉTABLISSEMENTS .....28**

p.30-31 : résidences autonomie

p.32-33 : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

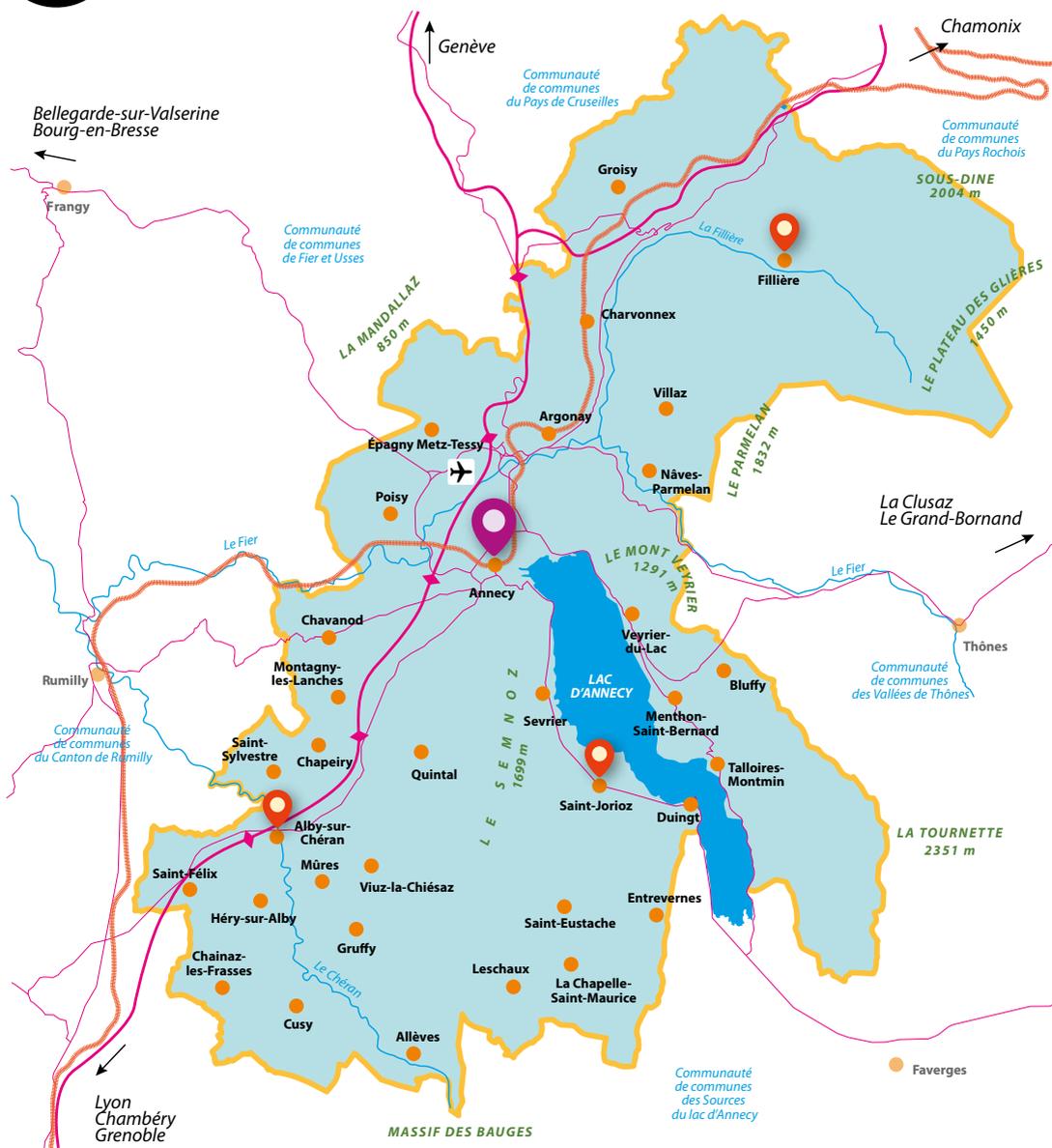
## **SERVICES SPÉCIALISÉS ALZHEIMER .....34**

p.36-37 : hébergement temporaire spécialisé

p.38-39 : la parenthèse d'Aloïs, aide aux aidants

p.40-41 : relais à domicile

p.42-43 : accueil de jour thérapeutique



## LES 34 COMMUNES DU GRAND ANNECY

ALBY/CHERAN  
ALLÈVES  
ANNECY  
ARGONAY  
BLUFFY  
CHAINAZ-LES-FRASSES  
CHAPEIRY  
CHARVONEX  
CHAVANOD  
CUSY  
DUINGT  
ENTREVERNES  
ÉPAGNY METZ-TESSY  
GROISY  
GRUFFY  
HERY-SUR-ALBY  
LA CHAPELLE-ST-MAURICE  
LESCHAUX  
MENTHON-ST-BERNARD  
MONTAGNY LES LANCHES  
MÛRES  
NÂVES-PARMELAN  
POISY  
QUINTAL  
ST-EUSTACHE  
ST-FÉLIX  
ST-JORIOZ  
ST-SYLVESTRE  
SEVRIER  
TALLOIRES-MONTMIN  
FILLIÈRE  
VEYRIER-DU-LAC  
VILLAZ  
VIUZ-LA-CHIESAZ



Albertville

# Quels services dans votre commune ?



		COMMUNES	ALBY / CHERAN	ALLÈVES	ANNECY	ANNECY-LE-VIEUX	ARGONAY	AVIERNOZ	BLUFFY	CHAINAZ-LES-FRASSES	CHAPEIRY	CHARVONEX	CHAVANOD	CRAN-GEVRIER	CUSY	DUINGT	ENTREVENNES
DOMICILE	Aide à domicile		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Téléalarme		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Ergothérapie		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Portage repas		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Foyers Soleils		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	SSIAD		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Parenthèse d'Aloïs (services d'aide aux aidants)		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Consultations prévention		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
ENTRE DOMICILE & ETABLISSEMENT & HEBERGEMENT	Accueils de jour thérapeutiques		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Hébergement temporaire	Résidence Autonomie	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		Ehpad (hébergement temporaire spécialisé)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
ETABLISSEMENTS	Résidences Autonomie		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Ehpad CIAS				●	●	●						●	●			
	Ehpad Epi2a				●	●	●						●	●			
	Ehpad Pierre Paillet		●	●						●	●						
	Ehpad Saleve-Glières							●									



**10** services

d'aide,  
d'accompagnement  
et de soins à domicile

# BIEN VIEILLIR À DOMICILE

**P.10**

Consultations  
de prévention

**P.12**

Portage  
des repas

**P.14**

Aides à  
domicile

**P.16**

Soins à  
domicile

**P.18**

Téléalarme

**P.20**

Ergothérapie

# CONSULTATIONS DE PRÉVENTION

## quoi ?

Une consultation personnalisée approfondie avec une infirmière de prévention et un psychologue afin d'effectuer :

- > un bilan de l'état général : évaluation de l'équilibre et du risque de chute, bilan nutritionnel avec calcul de l'IMC et conseils diététiques, examen auditif et visuel, prise de la tension artérielle, de la saturation en oxygène, de la glycémie, etc.
- > point sur les vaccinations et sensibilisation
- > conseils pratiques sur l'environnement et l'hygiène de vie pour bien vieillir
- > bilan mémoire.

La personne peut être orientée vers des spécialistes (ophtalmologue, dentiste, ORL...), une consultation mémoire ou vers le Centre d'évaluation gériatrique du Centre Hospitalier.

En fin de consultation, l'infirmière communique des conseils pratiques personnalisés (exercice physique, apports nutritionnels adaptés...) et des adresses utiles.



## pour qui ?

Pour les personnes de plus de 60 ans résidant sur tout le territoire du Grand Anancy.

## comment s'inscrire ?

L'inscription s'effectue par téléphone à l'accueil du Pôle Bien Vieillir à Domicile du CIAS. La consultation de prévention est gratuite et peut être renouvelée tous les 2 ans. Une convocation, un questionnaire et un plan d'accès vous seront envoyés avant la consultation.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**137**

consultations/an

**75 ans**

est âge moyen  
des bénéficiaires

## quand & où ?

Les consultations ont lieu les lundis à la Résidence Heureuse,  
4 rue Geneviève De Gaulle-Anthonioz à Annecy

Certaines consultations peuvent être délocalisées dans les  
communes du Grand Annecy.

Renseignement au Pôle Bien Vieillir à Domicile du CIAS.



**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**66 %**

de femmes

**34 %**

d'hommes



**04 50 63 48 32**

**PÔLE BIEN VIEILLIR À DOMICILE**

1 rue François Lévêque à Annecy

[bvad@grandannecy.fr](mailto:bvad@grandannecy.fr)

### + infos complémentaires

Information et orientation vers des ateliers  
d'information et de prévention organisés par le CIAS  
et ses partenaires : ateliers équilibre, nutrition...

# PORTAGE DES REPAS

## quoi ?

Des repas équilibrés et variés, à réchauffer, peuvent être livrés à domicile. Différents régimes sont proposés : diabétique, épargne intestinale, sans porc. Choix d'une texture hachée ou mixée, selon les besoins. Composition du repas :

- > entrée
- > plat garni
- > fromage
- > dessert
- > pain
- > collation : pâtisserie ou laitage ou fruits
- > potage pour le soir (facultatif)
- > formule du soir (facultatif)



## pour qui ?

Ce service est destiné aux personnes de plus de 60 ans qui se trouvent dans l'incapacité de préparer leurs repas et/ou d'effectuer leurs courses.

## comment s'inscrire ?

La demande s'effectue par téléphone à l'accueil du Pôle Bien Vieillir à Domicile du CIAS. Avant la mise en place, un agent d'évaluation réalise une visite à domicile pour estimer précisément les besoins et rédiger un contrat individuel de prestation indiquant la fréquence de livraison, le type de repas souhaité et le tarif du repas. Toutes les modifications doivent être signalées au service 3 jours avant la livraison prévue, à défaut les repas commandés sont facturés.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**195 820**

repas livrés en 2017

## quand & où ?

Les repas sont livrés à votre domicile du lundi au samedi entre 8h et 12h, avec un minimum de 3 repas par semaine. Le repas du dimanche est livré le samedi.

Pour les personnes de plus de 60 ans résidant sur les communes d'**Anney, Anney-le-Vieux, Bluffy, Chavanod, Cran-Gevrier, Menthon-St-Bernard, Meythet, Montagny les Lanches, Poisy, Quintal, Seynod, Talloires-Montmin et Veyrier-du-Lac.**

Pour les habitants des autres communes de l'agglomération, le portage est assuré par l'association ADMR.



**04 50 33 65 33**

**PÔLE BIEN VIEILLIR À DOMICILE**

1 rue François Levêque à Anney  
bvad@grandanneey.fr

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**1272**

bénéficiaires

**14**

tournées  
différentes

## + infos complémentaires

- > Le prix des repas est calculé selon les revenus en fonction d'un barème de ressources.
- > Possibilités d'aides financières accordées par le Conseil Départemental 74 (APA, Aide Sociale) ou par les caisses de retraite, en fonction du niveau d'autonomie et des ressources.

# AIDES À DOMICILE

## quoi ?

Diverses aides peuvent être apportées par une équipe de professionnels formés et compétents :

- > courses
- > entretien courant du logement et du linge
- > aide à la préparation et à la prise des repas
- > aide aux transferts et déplacements
- > aide à la toilette, à l'habillement
- > aide aux démarches administratives
- > écoute et lien social



## pour qui ?

**Pour les personnes de plus de 60 ans ayant besoin d'une aide régulière ou ponctuelle** pour les actes de la vie quotidienne et les actes essentiels.

Ces aides s'adressent prioritairement aux personnes bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

## comment s'inscrire ?

**La demande s'effectue par téléphone à l'accueil du Pôle Bien Vieillir à Domicile du CIAS.** Avant la mise en place, une responsable de secteur réalise une visite à domicile pour évaluer précisément les besoins et déterminer avec la personne un planning d'intervention (missions à effectuer, jours, heures et durées des vacations) dans le cadre d'un contrat individuel de prestation.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**70%**

des personnes âgées sont bénéficiaires de l'APA

## quand & où ?

Les interventions sont assurées, en fonction des besoins, jusqu'à 7j/7, de 8h à 21h.

Les interventions se déroulent au domicile des personnes résidant sur les communes d'**Annecy** et **Annecy-le-Vieux**.

Interventions du service d'aide à domicile sur les autres communes suivantes, lorsque les personnes bénéficient du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) du CIAS : Argonay, Chavanod, Cran-Gevrier, Epagny Metz-Tessy, Meythet, Montagny Les Lanches, Poisy, Pringy, Quintal, Seynod



**04 50 33 65 33**

**PÔLE BIEN VIEILLIR À DOMICILE**

1 rue François Levêque à Annecy  
bvad@grandannecy.fr

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**65**

aides à domicile

**437**

bénéficiaires

## + infos complémentaires

- > Le suivi des interventions est réalisé au quotidien par une équipe d'assistantes et de responsables de secteur.
- > Un service de blanchisserie est accessible aux personnes ne disposant pas de lave-linge.
- > Possibilités d'aides financières, en fonction du niveau d'autonomie et des ressources, accordées par le Conseil départemental 74 (APA, Aide Sociale) ou par les caisses de retraite.

# SOINS À DOMICILE

## quoi ?

Des soins de nursing peuvent être mis en place. Ils sont effectués par des aides-soignantes diplômées d'État, sous la responsabilité d'une infirmière :

- > aide à l'hygiène corporelle
- > soins de confort
- > aide à la prise des médicaments...

Les soins infirmiers techniques sont effectués par une infirmière diplômée d'État :

- > pansements
- > préparation du pilulier
- > prise de sang...



## pour qui ?

**Pour les personnes présentant une situation de dépendance physique et/ ou psychologique**, de plus de 60 ans résidant sur les communes suivantes : Anancy, Anancy-le-Vieux, Argonay, Chavanod, Cran-Gevrier, Epagny Metz-Tessy, Meythet, Montagny Les Lanches, Poisy, Pringy, Quintal, Seynod.  
Une prescription médicale du médecin traitant est obligatoire pour bénéficier du service.

## comment s'inscrire ?

**La demande s'effectue par téléphone à l'accueil du Pôle Bien Vieillir à Domicile du CIAS**, le demandeur est inscrit sur une liste d'attente. Avant la mise en place, une infirmière et une responsable de secteur du Pôle Bien Vieillir à Domicile réalisent une visite à domicile pour évaluer précisément les besoins et déterminer la complémentarité des prestations de soins et des interventions d'aide à domicile.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**85 ans**

est l'âge moyen  
des patients

## quand & où ?

Les soins sont assurés, en fonction des besoins, jusqu'à 7j/7,  
de 8h à 11h30 et de 13h45 à 19h30.

Les soins se déroulent au domicile des patients.

Intervention conjointe et coordonnée du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) avec le service d'accompagnement à domicile du CIAS.



**04 50 33 65 33**

**POLE BIEN VIEILLIR À DOMICILE**

1 rue François Levêque à Annecy  
bvad@grandannecy.fr

## + infos complémentaires

- > Soins pris en charge à 100% par l'assurance maladie, pas d'avance de frais par le patient.
- > Le SSIAD est autorisé par l'Agence Régionale de Santé pour une capacité maximale de 30 places.
- > Un document individuel de prise en charge est signé entre le patient et le service, il fixe la nature des soins, le nombre de passage par semaine, les plages horaires, les aides techniques à mettre en place (visite à domicile de l'ergothérapeute...).

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**32**

places

**36**

patients  
en 2017

# TÉLÉALARME

## quoi ?

Ce système de sécurité destiné aux personnes âgées ou personnes handicapées leur permet de solliciter 7j/7 et 24h/24 une aide adaptée à toute situation. En cas de problème (malaise, chute, visite importune...), il suffit de presser le bouton rouge du médaillon ou du bracelet pour être mis en contact avec un agent spécialement formé.

Celui-ci identifie la provenance de l'appel et apporte une réponse immédiate et adaptée à la demande en envoyant l'intervenant le plus proche : famille, voisin et si besoin sapeurs-pompiers ou gendarmerie.



## pour qui ?

Le CIAS, par convention avec le Conseil départemental 74, réalise les dossiers administratifs **pour les personnes âgées autonomes** et résidant sur les communes suivantes : Annecy, Annecy-le-Vieux, Argonay, Chavanod, Cran-Gevrier, Epagny Metz-Tessy, Meythet, Montagny Les Lanches, Poisy, Pringy, Quintal, Seynod.

## comment s'inscrire ?

La demande s'effectue par téléphone à l'accueil du Pôle Bien Vieillir à Domicile du CIAS. L'agent d'évaluation se déplace au domicile du demandeur pour évaluer les besoins, constituer le réseau d'intervenants et établir le dossier.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**7000**

abonnés en Haute Savoie

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**244**

nouvelles demandes enregistrées par le CIAS en 2017

## quand & où ?

Les visites à domicile se déroulent du lundi au vendredi.

Le technicien du service de la téléalarme du Conseil départemental 74 vient ensuite installer le matériel à domicile sur rendez-vous.



**04 50 33 65 33**

**PÔLE BIEN VIEILLIR À DOMICILE**

1 rue François Levêque à Annecy  
bvad@grandannecy.fr

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

tarif accessible

**20 €**

/mois

## + infos complémentaires

- > Pour les personnes bénéficiaires de l'APA, le dossier est constitué par le référent APA lors de l'évaluation des besoins.
- > Possibilités d'aides financières pour le paiement de l'abonnement par le Conseil départemental 74, les mutuelles ou caisses de retraite.

# ERGOTHÉRAPIE

## quoi ?

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées dans les meilleures conditions de confort, d'hygiène et de sécurité, l'ergothérapeute réalise un bilan de l'autonomie et formule des préconisations.

Les conseils peuvent porter sur :

- > l'aménagement du domicile (améliorer l'accessibilité de la salle de bain, accès extérieurs...)
- > les aides techniques nécessaires à la vie quotidienne (barre d'appui, fauteuil roulant...)
- > les techniques de manutention pour préserver la personne, ses proches et les professionnels

**Le CIAS réalise ce service dans le cadre d'un conventionnement avec le Conseil départemental 74.**

## pour qui ?

**Pour les personnes de plus de 60 ans, bénéficiaires de l'APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et résidant sur les communes suivantes : Annecy, Annecy-le-Vieux, Argonay, Chavanod, Cran-Gevrier, Epagny Metz-Tessy, Meythet, Montagny Les Lanches, Poisy, Pringy, Quintal, Seynod.

## comment s'inscrire ?

**La demande d'intervention réalisée par le référent APA du Conseil départemental est transmise à l'ergothérapeute du CIAS.**

L'ergothérapeute contacte ensuite l'utilisateur pour prendre rendez-vous.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

chute :

# 1<sup>ère</sup>

cause des accidents domestiques

## quand & où ?

Interventions de l'ergothérapeute **au domicile des personnes âgées**, sur rendez-vous, du lundi au vendredi.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

# 50%

des plus de 85 ans chutent 1 ou plusieurs fois par an

# 214

visites en 2017



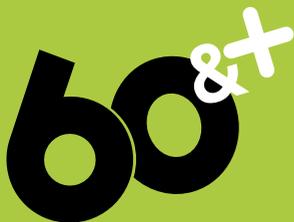
## 04 50 33 65 33

PÔLE BIEN VIEILLIR À DOMICILE

1 rue François Levêque à Annecy  
bvad@grandannecy.fr

## + infos complémentaires

Possibilité d'aides financières dans le cadre de l'APA. L'ergothérapeute réalise également des formations pour le personnel intervenant à Domicile.



**1** parcours  
individualisé  
mobilisable  
à tout moment

# ENTRE DOMICILE ET HÉBERGEMENT

**P.24**

Foyers soleil

**P.26**

Hébergement  
temporaire

# FOYERS SOLEIL

## quoi ?

Les logements Foyers Soleil sont un ensemble d'appartements loués par le CIAS à des bailleurs sociaux et réservés aux personnes âgées du Grand Annecy présentant des revenus modestes.

**Les logements sont intégrés dans un habitat social classique où résident également des familles et des personnes âgées de moins de 60 ans.**

Ils sont rattachés à la résidence autonomie « La Villa Romaine » et les personnes peuvent bénéficier du service de restauration le midi et des animations proposées par la résidence.

## pour qui ?

**Pour les personnes de plus de 60 ans résidant sur tout le territoire du Grand Annecy.**

Les personnes doivent avoir des droits ouverts à la retraite et leurs revenus ne doivent pas dépasser un certain plafond de ressources.

Les personnes doivent être autonomes dans les actes essentiels de la vie et gérer elles-mêmes les tâches administratives ordinaires.

## comment s'inscrire ?

**Inscription en ligne sur le site [www.viatrajectoire.fr](http://www.viatrajectoire.fr)**

Possibilité d'être aidé par le service des admissions du CIAS si vous ne disposez pas d'un accès internet.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**259**

visites réalisées  
en 2017

## quand & où ?

> **Foyers Soleil de l'avenue des Romains :**

**12 studios** (accès en bus : ligne 2)

> **Foyers Soleil de la rue Louis Armand :**

**39 studios** (accès en bus : ligne 4)

Environnement citadin calme et proche de toutes les commodités. La surface des studios est de 23 à 37 m<sup>2</sup>



**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**51**

résidents

**33**

femmes

**18**

hommes



**04 50 63 48 32**

**PÔLE BIEN VIEILLIR À DOMICILE**

1 rue François Levêque à Annecy

[ciasadmissions@grandannecy.fr](mailto:ciasadmissions@grandannecy.fr)

## Interlocuteur privilégié des résidents

L'agent d'accompagnement du Pôle Bien Vieillir à Domicile : visites, conseils pour la mise en place de services adaptés...

Des actions de prévention et des activités conviviales sont régulièrement proposées par le Pôle Bien Vieillir à Domicile afin de préserver l'autonomie et de favoriser les rencontres entre les résidents.

Les résidents en fonction de leurs ressources peuvent bénéficier d'allocations logement.

# HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

## quoi ?

L'hébergement temporaire est **organisé pour une durée limitée** (3 mois maximum par an, en un ou plusieurs séjours) à temps complet en établissement d'hébergement.

## pour qui ?

**L'hébergement temporaire dans les résidences autonomie** : les personnes âgées de plus de 60 ans résidant sur tout le territoire du Grand Annecy.

**L'hébergement temporaire en Ehpad** : les personnes âgées de plus de 60 ans résidant sur les communes suivantes : Annecy, Annecy-le-Vieux, Argonay, Chavanod, Cran-Gevrier, Epagny Metz-Tessy, Meythet, Montagny Les Lanches, Poisy, Pringy, Quintal, Seynod.

## pourquoi ?

L'hébergement temporaire permet de **répondre à un besoin temporaire** pour :

- > la personne âgée (isolement, fatigue, sortie d'hôpital...)
- > les personnes qui l'aident au quotidien (fatigue, vacances, indisponibilité temporaire...)

L'accompagnement proposé développe ou maintient les acquis et l'autonomie de la personne accueillie.

C'est un moyen également de découvrir la vie en établissement d'hébergement. Le retour à domicile doit toujours être prévu après ce type d'accueil.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

# 4

places à la résidence  
autonomie Les Pervenches

# 1

place à la Résidence  
autonomie La Cour

# 13

places spécialisées  
dans l'Ehpad La Prairie

## comment réserver ?

Les réservations en hébergement temporaire se font  
directement auprès des établissements

> à l'**EHPAD de La PRAIRIE** :

04 50 51 03 65

> à la **Résidence autonomie La Cour** :

04 50 66 13 95

> à la **Résidence autonomie Les Pervenches** :

04 50 57 63 46



Le CIAS gère

**7 établissements**

d'hébergement  
sur tout le territoire  
du Grand Annecy

# HÉBERGEMENT EN ÉTABLISSEMENTS

## **P.30**

Résidences  
autonomie

## **P.32**

Établissements  
d'hébergement pour  
personnes âgées  
dépendantes (Ehpad)

# RÉSIDENCES AUTONOMIE

## quoi ?

Les résidences autonomie sont des établissements qui proposent **des studios privés conviviaux et sécurisants** pour des personnes âgées valides et autonomes.

Ces studios, d'environ 28 à 33 m<sup>2</sup> sont tous équipés d'une kitchenette, d'une salle d'eau, d'un balcon et de deux points d'appels d'urgence.

Ces résidences bénéficient de personnels d'accompagnement et d'animation.

## pour qui ?

Les résidences autonomie **sont réservées aux personnes âgées de plus de 60 ans, autonomes et résidant prioritairement sur tout le territoire du Grand Annecy.**

## pourquoi ?

**La résidence autonomie s'adresse à des personnes âgées encore valides** parfois isolées géographiquement ou socialement, ou ayant un domicile ne représentant pas les conditions de confort et d'accessibilité adaptées. La résidence autonomie propose un cadre rassurant.

## comment s'inscrire ?

### Admissions pour séjour permanent

Inscription en ligne sur le site [www.viatrajectoire.fr](http://www.viatrajectoire.fr)

- > Un dossier unique pour les établissements du Grand Annecy (dont l'Epi2A).
- > Un moteur de recherche multicritères.
- > Un outil au service du public, confidentiel et sécurisé.

## 3 établissements

### Les Pervenches

5 rue des Pervenches  
74960 CRAN GEVRIER  
64 studios dont 4  
en accueil temporaire  
(accès bus lignes 3 et 8)

### La Cour

1 passage des Pinsons  
74940 ANNECY-LE-VIEUX  
51 studios dont  
1 en hébergement temporaire  
(accès en bus lignes 1 et 14)

### La Villa Romaine

36 avenue des Romains  
74000 ANNECY  
44 studios  
(accès en bus ligne 2)



## informations

tél: 04 50 63 48 00 (taper 1 pour le service des admissions)  
mail: [ciasadmissions@grandannecy.fr](mailto:ciasadmissions@grandannecy.fr)

Un accompagnement à l'inscription en ligne peut être proposé par le service des admissions du CIAS, si l'utilisateur ou ses proches n'ont pas accès à internet.

# EHPAD

## ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

### quoi ?

Les Ehpad accueillent des personnes dépendantes. Ils bénéficient de la présence d'équipes de soins et d'animations et pour certains, d'unités spécialisées pour l'accueil de personnes désorientées (Alzheimer et maladies apparentées)

**Les structures disposent de chambres individuelles d'environ 20 à 25 m<sup>2</sup>, équipées d'une salle d'eau, d'un ameublement confortable et médicalisé, et de points d'appels d'urgence.**

### pour qui ?

**Ils sont réservés aux personnes âgées de plus de 60 ans**, résidant sur les communes suivantes : Annecy, Annecy-le-Vieux, Argonay, Chavanod, Cran-Gevrier, Epagny Metz-Tessy, Meythet, Montagny Les Lanches, Poisy, Pringy, Quintal, Seynod.

### pourquoi ?

**Le résident bénéficie d'un accompagnement personnalisé.** Il peut participer s'il le souhaite aux services et animations proposés. Il conserve le libre choix de son médecin et autres professionnels de santé.

### comment s'inscrire ?

#### Admissions pour séjour permanent

Inscription en ligne sur le site [www.viatrajectoire.fr](http://www.viatrajectoire.fr)

- > Un dossier unique pour les établissements du Grand Annecy (dont l'Épi2A).
- > Un moteur de recherche multicritères.
- > Un outil au service du public, confidentiel et sécurisé.

## 4 Ehpad

### Les Vergers

4 rue Guynemer  
74940 ANNECY-LE-VIEUX

41 lits dont 10 lits en unité spécialisée  
(accès en bus ligne 4 et 14)

### La Prairie

14 chemin de la Prairie  
74000 ANNECY

72 lits  
(accès en bus lignes 4 et 7)

### Les Airelles

30 avenue de la Visitation  
74000 ANNECY

66 lits dont 19 lits en unité spécialisée  
(accès en bus ligne 14)

### La Résidence Heureuse

4 rue Geneviève de Gaulle Anthoioz,  
74000 ANNECY

80 lits dont 24 lits en unité spécialisée  
(accès en bus ligne 4)



## informations

tél: 04 50 63 48 00 (taper 1 pour le service des admissions)  
mail: [ciasadmissions@grandannecy.fr](mailto:ciasadmissions@grandannecy.fr)

Un accompagnement à l'inscription en ligne peut être proposé par le service des admissions du CIAS, si l'utilisateur ou ses proches n'ont pas accès à internet.



Accompagnement  
des personnes  
atteintes de maladies  
neurodégénératives  
et soutien des aidants

# SERVICES SPÉCIALISÉS ALZHEIMER

## **P.36**

Hébergement  
temporaire  
spécialisé

## **P.40**

Relais à  
domicile

## **P.38**

La parenthèse d'Aloïs,  
aide aux aidants

## **P.42**

Accueil de jour  
thérapeutique

# HÉBERGEMENT TEMPORAIRE SPÉCIALISÉ

## quoi ?

Un mode de prise en charge alternatif à l'hébergement permanent en établissement, permettant de poursuivre le maintien à domicile et offrir des solutions de répit aux aidants. Il est **organisé pour une durée limitée** (3 mois maximum par an, en un ou plusieurs séjours) à temps complet en hébergement.

Il est obligatoirement suivi d'un retour à domicile.

## pour qui ?

**Cet hébergement temporaire est réservé aux personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de pathologie Alzheimer ou apparentée**, résidant sur les communes suivantes : Annecy, Annecy-le-Vieux, Argonay, Chavanod, Cran-Gevrier, Epagny Metz-Tessy, Meythet, Montagny Les Lanches, Poisy, Pringy, Quintal, Seynod.

## pourquoi ?

Dans un cadre sécurisé, avec une équipe spécialement dédiée, il permet d'offrir du répit à l'aidant principal ou soulager une situation de crise.



# comment réserver ?

Les réservations en hébergement temporaire spécialisé se font directement auprès de **l'Ehpad La Prairie** au 04 50 51 03 65.



# LA PARENTHÈSE D'ALOÏS, AIDE AUX AIDANTS

## quoi ?

C'est un ensemble de services pour informer, écouter, conseiller et soutenir les aidants d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée.

Les services et activités de la Parenthèse d'Aloïs :

- > temps de parole et d'écoute individualisé par une psychologue spécialisée
- > pause-café animée par une psychologue : informations et conseils, partage d'expériences
- > activités partagées avec votre proche, temps collectif animé et encadré par des professionnels
- > relais à domicile



## pour qui ?

Les services et activités sont destinés aux aidants et à leurs proches malades résidant sur tout le territoire du Grand Anecy.

## comment s'inscrire ?

Premiers renseignements et **demande d'inscription par téléphone à l'accueil du Pôle Bien Vieillir à Domicile du CIAS.**

Puis, lors d'un rendez-vous avec la psychologue, des renseignements plus approfondis sont apportés.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**55**

aidants  
bénéficiaires en 2017

# quand & où ?

- > **temps de parole et d'écoute individualisés** : au domicile de l'aidant ou dans les locaux du Pôle Bien Vieillir à Domicile du CIAS, de 1 à 10 séances maximum, les mardis et jeudis
- > **pauses-café mensuelles (l'après-midi)** : café Terra Natura à Seynod et relais territorial à de Saint-Jorioz et de Fillière.
- > **activités partagées** : les mardis après-midi à La Résidence Heureuse pour les activités créatives, culinaires, à l'extérieur pour les sorties culturelles
- > **relais à domicile** : au domicile de la personne malade, de 4 heures à 7 jours consécutifs



## + infos complémentaires

Les 2 premiers rendez-vous, temps de parole et d'écoute, sont gratuits ainsi que les pauses café.

En cas de difficultés pour vous rendre aux activités partagées, n'hésitez pas à contacter le service, nous étudierons les solutions d'accompagnement possibles. Programme des activités partagées disponible sur le site internet [www.grandanecy.fr](http://www.grandanecy.fr)

Autorisée par l'Agence régionale de santé, la Parenthèse d'Aloïs travaille en partenariat avec le Centre Hospitalier Annecty Genevois, l'association Alzheimer Haute-Savoie et et les autres services du CIAS.



04 50 63 48 32

PÔLE BIEN VIEILLIR À DOMICILE

1 rue François Levêque à Annecty  
[parenthesedalois@grandanecy.fr](mailto:parenthesedalois@grandanecy.fr)

# RELAIS À DOMICILE

LE SAVIEZ-  
VOUS ?

70%

des aidants sont  
des conjoints  
en 2017

## quoi ?

Le relais à domicile permet aux aidants familiaux de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés de **ressourcer** et de **prendre du répit**.

Cet accompagnement **individualisé** est réalisé par une **équipe de relayeurs professionnels** pour :

- > accompagner la personne malade dans les actes de la vie quotidienne (hors actes de soins)
- > solliciter la personne malade dans la réalisation d'activités qu'elle apprécie
- > permettre à la personne malade de conserver ses habitudes de vie dans les gestes du quotidien

Cette équipe bénéficie de l'encadrement des responsables de secteur et de l'accompagnement de la psychologue de la Parenthèse d'Aloïs.

## pour qui ?

**Pour les aidants familiaux et les personnes âgées atteintes de maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés** résidant sur les communes suivantes : Annecy, Annecy-le-Vieux, Argonay, Chavanod, Cran-Gevrier, Epagny Metz-Tessy, Meythet, Montagny Les Lanches, Poisy, Pringy, Quintal, Seynod.

## comment s'inscrire ?

**La demande s'effectue par téléphone au Pôle Bien Vieillir à Domicile du CIAS.** Un certificat médical précisant le diagnostic de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés est demandé. Une évaluation de la situation et des besoins est réalisée au domicile de la personne à accompagner avant la mise en place du service.



LE SAVIEZ-VOUS ?

8

relayers

LE SAVIEZ-VOUS ?

37

relais réalisés  
en 2017

## quand & où ?

**Au domicile de la personne malade, de 4 heures à 7 jours consécutifs**

La durée du relais varie selon les attentes de l'aidant :  
demi-journée, soirée, journée complète, week-end, semaine.

Les relais peuvent être réguliers ou ponctuels.

Différentes formules de relais sont proposées :

- > **relais pause** : de 4h à 5h consécutives
- > **relais détente** : de 6h à 12h consécutives
- > **relais répit** : 24h, renouvelable jusqu'à 7 jours consécutifs



## + infos complémentaires

Ce service expérimental a été mis en place par le CIAS en janvier 2015.

Tarifs : forfaitaires selon la formule choisie et selon vos ressources

Possibilité de réduction d'impôt et de participation du Conseil Départemental dans le cadre du plan d'aide de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.



04 50 63 48 32

PÔLE BIEN VIEILLIR À DOMICILE

1 rue François Levêque à Annecy  
parenthesedalois@grandannecy.fr

# LES ACCUEILS DE JOUR THÉRAPEUTIQUES

« L'Escalé » installée en rez-de-jardin de l'Ehpad Les Vergers à Anney-le-Vieux et « L'Entracte » au 1<sup>er</sup> étage de l'Ehpad La Résidence Heureuse à Anney

## quoi ?

L'accueil de jour est **constitué d'une équipe pluridisciplinaire** (Responsable neuro-psychologue, médecin gériatre, aides médico-psychologiques ou aides soignantes). Celle-ci accueille à la journée, du lundi au vendredi, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

## pour qui ?

**Il est destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ou une pathologie apparentée, âgées de plus de 60 ans,** résidant sur tout le territoire du Grand Anney.

## pourquoi ?

Objectifs :

- > offrir différentes activités pour stimuler les personnes accueillies et leur permettre de retrouver une vie sociale
- > soulager les aidants en leur permettant de se ressourcer

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**10**

places  
sur 5 jours/semaine (Les Vergers)  
et 3 jours/semaine (Résidence heureuse)

## comment réserver ?

Les réservations et inscriptions se font directement par téléphone auprès de « l'Accueil de Jour » au 04 50 05 64 60



# contacts

## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

Ouvert au public du lundi au vendredi  
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

### DIRECTION DU CIAS

46 AVENUE DES ILES – BP 90 270  
74007 ANNECY CEDEX  
TÉL. : 04 50 63 48 00  
cias@grandannecy.fr  
www.grandannecy.fr

### > ÉTABLISSEMENTS : ACCUEIL, INFORMATIONS ET ADMISSIONS

TÉL. : 04 50 63 48 00  
ciasadmissions@grandannecy.fr

### > SERVICES À DOMICILE

1 RUE FRANÇOIS LEVÊQUE À ANNECY  
TÉL. : 04 50 33 65 33  
bvad@grandannecy.fr

### > PARENTHÈSE D'ALOÏS, AIDE AUX AIDANTS

1 RUE FRANÇOIS LEVÊQUE À ANNECY  
TÉL. : 04 50 63 48 32  
parenthesedalois@grandannecy.fr

## nos principaux partenaires

- > ARS
- > CARSAT ET AUTRES CAISSES COMPLÉMENTAIRES
- > CHANGE
- > COMMUNES / CCAS
- > CONSEIL DÉPARTEMENTAL 74
- > FILIÈRE GÉRONTOLOGIQUE
- > RSI DES ALPES

## Vous avez des questions ?

Selon votre commune de résidence  
vous pouvez vous adresser à votre  
relais territorial :

> **ALBY-SUR-CHÉРАН**  
363 ALLÉE DU COLLÈGE  
04 50 68 11 99

> **THORENS-GLIÈRES**  
300 RUE DES FLEURIES  
04 50 22 43 80

> **SAINT-JORIOZ**  
225 ROUTE DE SALES  
04 50 68 54 43



Services aux personnes à domicile (NF 311)  
[www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)